

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert

T : 02/762 39 44 – courriel : info@wiq.be

N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 30/04/2019

Collège des Bourgmestre et Échevins
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé Tomberg, 211

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques concernant cette demande de permis d'urbanisme.

Nous soulignons l'effort qui a été fait par rapport à la précédente enquête publique de conserver un rez-de-chaussée commercial, même si nous aurions préféré un retour en pleine terre de la zone arrière de la parcelle.

Néanmoins, et afin de compenser l'imperméabilisation totale de la parcelle, nous souhaitons que le projet soit exemplaire en termes de gestion des eaux pluviales. À ce titre, la proposition d'une toiture verte extensive uniquement sur « l'extension » (soit 76,77m² alors que le projet dispose de 83m² de toiture plate supplémentaire non transformée) ne semble pas suffisante.

En effet, nous souhaiterions que la capacité de stockage des eaux pluviales des toitures plates soit pleinement mise en œuvre. La toiture plate du R+3 pourrait être équipée d'un trop-plein conservant une lame d'eau d'une certaine épaisseur qui se déverserait ensuite sur la toiture verte de la toiture plate de l'annexe qui serait elle-même revue à la hausse en termes d'épaisseur de substrat par exemple.

En outre, nous tenons à rappeler que si le bâtiment actuel est prêt à accueillir un nouvel étage, il devrait être possible d'y ajouter une toiture verte ou une toiture stockante sans risque pour la stabilité. De plus, la toiture plate de l'annexe a normalement été construite afin de résister à un poids de 50kg/m² (minimum) en cas de chute de neige. Cette résistance peut être mise à profit pour accueillir une toiture verte plus importante que celle prévue dans le projet présenté.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers.